

Vous devez effectuer des travaux en sous-sol?

Mercredi, 24 Avril 2019 12:52 - Mis à jour Mercredi, 24 Avril 2019 13:06

Vous devez effectuer des travaux en sous-sol, retrouvez en annexe la fiche conseil de GRDF afin de vous assurer que des canalisations enterrées ne se trouvent pas au même endroit.